



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19<sup>e</sup> séance du mardi 29 mai 2018

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2017/18 de la Municipalité, du 16 février 2017 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'approuver la réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Adieu veau, vache, cochon, couvée... chien, chat ? Pour une étude de la place des animaux domestiques en Ville » ;
2. d'approuver la réponse au postulat de M<sup>me</sup> Isabelle Mayor et consorts « Des poulaillers en ville » ;
3. d'approuver la réponse au postulat de M. Romain Felli « Une ville à croquer – des arbres fruitiers sur le domaine public ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-neuf mai deux mil dix-huit.

La présidente :



Le secrétaire :